

CODE DE CONDUITE DU PARENT DE LICENCIÉ MINEUR DU RCE



Pourquoi une telle charte ?

- Pour adopter une démarche sportive et pour rendre agréable la vie au sein du club :
 - Respecter l'entraîneur et les joueurs à l'entraînement et en match
 - Respecter les adversaires et les arbitres lors des matchs
 - **Supporter positivement les équipes du RCE, dans le respect du jeu, des arbitres et des adversaires.**

Les parents s'efforceront	Les parents s'interdiront
De participer dans la mesure de mes possibilités à la vie du club (loto, sponsors, soirée, calendriers...)	De considérer l'école de Basket comme une garderie
Concernant les matches, de laver les maillots à tour de rôle, de proposer pour accompagner les joueurs	
D'encourager, d'être positif avec tous les joueurs	D'hurler, de vociférer au bord des terrains
De respecter les règles dictées lors de la réunion de présentation du Club	De ne s'intéresser qu'à leur enfant
De considérer l'équipe adverse comme un partenaire de jeu avec qui la convivialité sera de rigueur	D'insulter, de dévaloriser les arbitres et officiels
De comprendre que le jeu prime sur l'enjeu	De se substituer à l'entraîneur
D'être ponctuels	De réagir « à chaud »
De prévenir en cas d'absence ou retard	De considérer les adversaires comme des ennemis
De communiquer avec l'entraîneur et les dirigeants	De critiquer les adversaires, dirigeants ...
D'équiper son enfant d'une tenue adaptée	

LES PARENTS S'OBLIGERONT A ACCOMPAGNER LEUR ENFANT DANS LE GYMNASE AU DEBUT DE L'ENTRAINEMENT.

LES PARENTS S'OBLIGERONT DE REPRENDRE EN CHARGE LEUR ENFANT DANS LE GYMNASE A LA FIN DE L'ENTRAINEMENT.

Je n'oublie pas que je suis un exemple pour les plus jeunes, je dois donc avoir un comportement exemplaire, que ce soit par mes actes ou dans mes paroles.